



Le contexte particulier du P.L.H.

- Le PLU intercommunal en cours d'élaboration, qui va traduire les volontés de la collectivité quant à l'évolution de son territoire, en règles d'aménagement et droit des sols
- Une cohérence entre ces principes du PLUI, les orientations d'aménagement et de programmation et les objectifs d'une politique locale de l'habitat
 - en adéquation avec des besoins
 - en adéquation avec les capacités du marché local de l'habitat
- L'accent à mettre particulièrement sur :
 - la compréhension du fonctionnement actuel du marché local de l'habitat (diagnostic)
 - ce qu'on peut attendre dans l'avenir (orientations)
 - ce qu'il faut entreprendre pour provoquer des évolutions favorables (programme d'actions)

Hattgau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-hattgau.fr

Au Cœur de vos Vies!



L'intégration du P.L.H. dans le P.L.U.i.

SCÉNARIO 1: un PLH annexé au PLU

Le dossier PLU

1. Rapport de présentation
2. PADD
3. OAP
4. Règlement
5. Plan(s) de règlement

Annexes du PLU

+

PLH

Le dossier PLH

1. Diagnostic
2. Document d'orientation
3. Programme d'actions



SCÉNARIO 2: un PLH annexé au Rapport de Présentation du PLU

Le dossier PLU + PLH

1. Rapport de présentation

- incluant le PLH

2. PADD

3. OAP

4. Règlement

5. Plan(s) de règlement

Annexes du PLU

SCÉNARIO 3: un PLH incorporé dans le PLU

Le dossier PLU

